

Faire vivre la démocratie et la laïcité à l'école de la République : les élèves ont des propositions à faire !

PROPOSITION 1 : LES CONSEILS D'ÉLÈVES

Dans une classe de CM2 de Paris, des « conseils d'élèves » sont organisés pour trouver des solutions collectives aux problèmes rencontrés à l'école. Le Grand débat national a été l'occasion, pour les élèves, de se questionner sur leur pratique du débat. Le vendredi 15 février 2019, ils sont revenus sur ce que ces conseils leur apportent et ce qui pourrait être amélioré – et, par-là, sur ce qu'ils pourraient apporter à d'autres si cette initiative était déployée.

Le fonctionnement du conseil d'élèves

Les conseils d'élèves ont lieu chaque semaine. Dans une urne, les élèves peuvent glisser trois types de billets : « j'ai un problème », « j'ai une idée » ou « félicitations ». L'auteur du billet doit préciser son identité, la date, et à qui s'adresse le billet. Des élèves sont désignés pour assurer les fonctions nécessaires à la tenue du conseil. Durant la récréation, ceux-ci préparent la séance, notamment en classant les billets par ordre chronologique.

Le conseil se tient ensuite : le président lit le premier billet, interroge l'auteur du billet, puis son destinataire ; enfin les élèves en discutent ensemble. L'assistant du secrétaire s'assure que la parole est bien répartie : il note chaque prise de parole par un petit bâton à côté du nom de la personne concernée. « *S'il s'aperçoit que par exemple Noé a parlé 6 fois alors que Maëlys a parlé 0 fois, il va le dire au président pour qu'il interroge plus Maëlys.* » Le gardien du temps et son assistant surveillent l'heure pour assurer le bon déroulé du débat et garantir « l'équité des temps de parole ».

Lorsqu'un billet mentionne un problème, après l'avoir expliqué et avoir laissé s'exprimer ceux qui le souhaitent, il s'agit de réfléchir à une solution, qui prend souvent la forme d'un engagement, comme par exemple ne plus recommencer. Pour adopter les propositions « j'ai une idée », les élèves peuvent procéder à un vote. Une fois le problème résolu ou la proposition discutée, les élèves passent à un autre billet, et ce jusqu'à la fin de l'heure.

Si quelqu'un parle sans lever la main, le président lui attribue un avertissement. Après plusieurs avertissements, il doit retourner sa chaise pendant quelques minutes, durant lesquelles il ne peut pas participer : ni parler, ni voter.

Les élèves sont en (quasi) autonomie durant ces conseils d'élèves : l'enseignant intervient uniquement s'il est nécessaire de recadrer les prises de paroles.

L'exercice de l'égalité, de la liberté et de la fraternité au cœur de cette pratique

Après cette description, les élèves s'interrogent sur l'utilité, l'efficacité et la légitimité des règles qui régissent le fonctionnement du conseil. La régulation des prises de parole leur paraît importante, parce que « *il y en a qui ont des avis différents* », et que « *en donnant la parole à tout le monde, tout le monde peut donner son opinion* » ; or « *c'est important d'écouter les autres pour se forger son propre avis* ». De ce point de vue, le gardien du temps joue un rôle-clé « *parce que sinon le conseil dure trop longtemps, ou alors on ne traite qu'un seul problème* ». C'est important afin de traiter les « *autres problèmes aussi* » durant la séance, « *sinon ça peut encore s'aggraver* » : « *ça peut se régler par d'autres solutions, et ça peut être de la violence* ». En effet, « *une personne qui n'a pas pu régler son problème peut ressentir de la haine, de l'injustice* » ; elle sera « *triste et malheureuse* ».

Les élèves remarquent cependant que « *certaines ne veulent pas parler* » et s'interrogent : comment procéder dans ce cas ? « *On a besoin de l'avis de tout le monde, parce qu'on est tous dans la classe !* » insiste une élève. Elle exprime la **nécessité d'une égalité de fait** (dans les prises de parole) pour le bon fonctionnement du groupe et la juste délibération. Avec l'enseignant, les élèves concluent : chacun est libre de prendre la parole ou non, il n'y a pas d'obligation ; mais il est possible d'encourager ceux qui sont plus timides en leur posant des questions, ou en veillant tout

ENQUÊTE

particulièrement à leur donner la parole dès qu'ils en manifestent le désir. Ils soulignent que la liberté de s'exprimer que doivent ressentir les élèves pour que le conseil se passe au mieux (« on peut donner notre avis là, tranquillement »), **peut aussi être une liberté de ne pas s'exprimer**. Il s'agit de la respecter même si elle entre en contradiction avec l'égalité des prises de parole.

Mettre quelqu'un en confiance pour qu'il se sente faire partie du groupe : plus facile à dire qu'à faire... « Est-ce que c'est déjà arrivé, des situations comme ça, où vous avez ressenti de la fraternité, pendant les conseils ? » interroge l'enseignant. Un élève, Napoléon, lève alors la main : « au conseil où j'ai pleuré, il y avait beaucoup de fraternité ». Il raconte alors l'épisode en question : « il y avait beaucoup de problèmes sur moi [le concernant], c'était le début de l'année : je disais beaucoup de gros mots... À ce conseil, j'ai dit que c'était parce que d'abord j'étais un peu habitué, et aussi je restais dans mon coin parce que j'avais peur qu'on se moque de moi. » Napoléon raconte qu'il se faisait harceler dans son ancienne école. Ce jour-là, à l'issue de cette confidence, Jasmine – envers laquelle il s'était montré particulièrement agressif et insultant – s'était levée et lui avait fait un câlin. « Je savais pas qu'il s'était passé ça dans la vie de Napoléon, et ça m'a fait de la peine de le voir pleurer comme un Peppa Pig » explique-t-elle. À son invitation, les autres élèves s'étaient alors joints à elle, et ils avaient fait un « câlin collectif ». Jasmine s'était alors mise à pleurer avant de se ressaisir en s'écriant : « tout le monde au Champomy ! ». Ce moment d'émotion semble avoir durablement resserré les liens entre les élèves. « Le conseil a permis que Napoléon se sente plus aimé. Il a été remis sur les rails. » Cette évolution a été rendu possible par le conseil d'élèves : « il était plus libéré de le dire, il a un peu tout vomi ». Toute la classe a réellement été marquée par cet épisode.

Sempiternels ajustements

Si dans ce cas, le conseil d'élèves a permis de faire évoluer la situation et favorisé l'intégration de Napoléon dans la classe, tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant. Plusieurs élèves signalent que « Napoléon continue encore parfois de dire des gros mots même si c'est beaucoup moins qu'avant : il reste quelques petits grains » ; et sur d'autres problèmes réglés en conseils, « c'est arrivé que certains ne respectent pas leurs engagements : ils recommencent quand même ». « Quand les gens ne respectent pas leurs engagements, ça fait du mécontentement ». Ils réfléchissent à la manière dont ils pourraient prévenir ce type de situation. « On avait parlé d'un engagement écrit », rappelle un élève, « comme ça on aurait la preuve que la personne a pris un engagement, et si elle ne le respecte pas, on pourra lui rappeler de le respecter ou lui mettre une sanction ».

La classe profite de cette proposition pour réfléchir aux **dysfonctionnements du conseil d'élèves et à ses perspectives d'amélioration**. Il peut arriver que certains se sentent brimés : la répartition du temps de parole n'est parfois pas toujours égalitaire, certains « présidents » ou « assistants » pratiquant un favoritisme, conscient ou inconscient. Il arrive aussi que certaines punitions temporaires paraissent injustifiées : « parfois je vois des assistants qui "retournent" seulement certaines personnes, alors que d'autres font encore plus de bruit ». Les enfants font au cours de ces conseils l'expérience de la perception variable de la justice. Ils font aussi tour à tour l'expérience, au fil des semaines, de **l'effort à fournir pour « être juste », et pour le demeurer quand on a un rôle de pouvoir**. Les élèves apprennent, grâce aux conseils d'élèves, qu'une solution est rarement parfaite. Les conseils constituent une solution efficace pour résoudre un grand nombre de leurs problèmes à l'école, mais ils restent perfectibles. Ils s'aperçoivent aussi que **les règles peuvent être débattues et décidées, ajournées ou amendées ensemble**.

Un outil au service d'une éducation à la citoyenneté

Si ces conseils d'élèves hebdomadaires n'existaient pas, d'autres solutions pourraient être mobilisées, par exemple : « parler dans le couloir avec la personne avec qui on a un problème » ou encore faire intervenir un adulte. Néanmoins, la classe est unanime : un conseil d'élèves hebdomadaire est plus efficace. Il permet que « tout le monde entende le problème et tout le monde donne son avis » ; il permet aussi de « savoir ce que pensent les autres, savoir si l'autre est d'accord ou pas ». Or, « une fois qu'on en parle de façon ouverte, la situation évolue », alors que sans le conseil « certaines personnes, un peu violentes, pourraient régler le problème par la force ».

ENQUÊTE

Les élèves notent **l'évolution positive dans leur classe et sur eux-mêmes** depuis le début de l'année : « ça a changé beaucoup de choses, par exemple même dans la classe, ça se sent : on ne prend plus la parole sans qu'on nous interroge pendant que quelqu'un d'autre parle. Ça a aidé parce qu'au début de l'année il pouvait y avoir toute la classe qui parlait en même temps. Et ça nous a aidé à respecter la parole, parce que parfois on pouvait prendre la parole en même temps que quelqu'un, alors que maintenant on s'écoute plus ». « Moi en tout cas je donne plus mon avis depuis qu'on fait des conseils », exprime une élève qui, bien que timide, a pris régulièrement la parole durant la discussion.

Cette atmosphère propice à la discussion collective s'est accompagnée d'une progression personnelle de nombreux élèves : « maintenant j'arrive mieux à m'exprimer » ; « pendant les conseils je peux raconter ce qu'il s'est passé, parler de mes faiblesses, j'arrive plus à parler parce qu'avant j'arrivais pas à parler : j'étais timide alors je rigolais ». Un dernier élève témoigne en s'adressant à son enseignant : « avant je pouvais prendre la parole sans que tu me la donnes, et si par exemple Daniel parlait, avant il m'arrivait de dire ce que je pensais à haute voix sans lever la main, avec la personne d'à côté par exemple. Et sans l'écouter ! J'écoutais seulement le début par exemple. Et maintenant, j'écoute mieux. J'écoute plus. ».

C'est bientôt l'heure du déjeuner. L'enseignant clôture la séance en félicitant ses élèves : « quand je vois de quelle manière vous avez pris la parole, écouté, respecté le droit de parole des autres ; quand je vois la qualité de nos échanges et du débat, je suis vraiment très très fier de vous ! ». « Bah nous aussi ! » s'exclame Jasmine, en renchérissant : « allez, tous au Champomy ! ».

À la suite de cet exercice, les élèves ont rédigé une proposition dans le cadre du Grand débat national, qui a été mis en vidéo : <https://youtu.be/OTU7SleHcmg>.